

Spoed



Tétanos

Tout ce qu'il faut savoir sur
l'injection de tétanos

01

Immunisation/vaccination contre le tétanos

Chaque fois que vous vous présentez au service des urgences avec une blessure, nous devons vous demander si vous êtes protégé contre le tétanos.

02

Possibilités

- Votre dernière vaccination date de moins de huit ans. Vous allez bien, il n'y a rien à faire.
- Votre dernière vaccination date de plus de 8 ans, vous avez donc trop peu d'anticorps. Ceux-ci doivent être activés par une seule administration du vaccin
- Vous n'avez jamais été vacciné contre le tétanos. Cela signifie que vous avez besoin de trois injections pour être vacciné. Nous vous donnons la première injection. Les deux prochaines injections doivent vous être administrées par votre médecin de famille dans un mois et un an respectivement.
- En plus de cette première injection de vaccin, vous recevrez également une injection de sérum antitétanique = immunisation. Ce sérum n'est pas un vaccin; il ne vous protège que temporairement (en attendant que le vaccin fasse effet) contre le tétanos.

- Au total, vous recevrez deux injections dans ce cas, une injection avec le vaccin et une injection pour l'immunisation.
- Ce sérum antitétanique sera également administré si la plaie est très sale ou si votre vaccination date de plus de 8 ans.

03 Que fait le vaccin ?

Ce médicament n'est pas un antibiotique. Il ne vous protégera pas contre l'infection des plaies.

Si on vous prescrit également des antibiotiques, vous devez les prendre jusqu'à ce que le paquet soit vide.

Pendant cette période, votre corps va développer des anticorps contre le microbe qui provoque le tétanos.

Il vous protège contre une maladie musculaire appelée "tétanos".

Cette maladie se développe généralement à partir d'une blessure ou d'une plaie souillée.

04 Points d'attention

L'injection de ce vaccin peut provoquer une rougeur et une douleur locales autour du point d'injection. Une raideur musculaire peut également se produire dans le membre injecté (elle peut durer plusieurs jours).

Il est très rare qu'une réaction générale se produise avec de la fièvre, des démangeaisons et des douleurs dans le membre.

Consultez votre médecin si vous ressentez trop de malaises.

Les lésions nerveuses sont encore plus rares: picotements, piqûres d'aiguille et engourdissement du membre où le vaccin a été injecté en sont les signes. Dans ce cas, vous devez consulter votre médecin.

05

Informations générales

- Si vous êtes sensible à certains médicaments, vous devez nous en parler.
- Une vaccination contre le tétanos ou une immunisation n'affectera pas vos activités. Vous pouvez conduire une voiture et boire de l'alcool avec modération.
- La grossesse n'est pas un obstacle, mais nous vous conseillons d'en informer votre médecin.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser. Cette information limitée ne met en évidence que les points les plus importants.



Contactez en premier lieu votre médecin de famille. Si votre médecin traitant vous renvoie ou n'est pas disponible, vous pouvez contacter notre:

service des urgences
tél.: 011 69 93 33



Diestersteenweg 100 • 3800 Sint-Truiden

www.sint-trudo.be

Suivez-nous sur   